

L'UMP contre l'EPF

L'établissement public foncier de Bretagne fut l'un des grands dossiers du premier mandat de Jean-Yves Le Drian, à la présidence de la Région Bretagne. En effet, promis dès 2004, cette nouvelle structure ne vit le jour que quelques semaines avant les élections régionales de... 2010. L'UMP, tant au Conseil régional qu'au gouvernement, fit tout pour retarder sa création.

section socialiste du canton de Châteaulin.
« Moins de 10 euros par an pour les particuliers, 4 pour les locataires qui payent la taxe d'habitation et 10 à 12 euros pour les entreprises ».

L'objectif de l'EPF est de freiner, voire de stopper, un étalement urbain qui, par endroits, devient incontrôlable, d'aider les communes à redynamiser leur centre-bourgs, reconvertir les friches industrielles, protéger et valoriser les espaces naturels et, enfin, maîtriser le prix du foncier.

Officiellement installé, l'EPF semblait enfin faire l'unanimité. Comment en effet contester la nécessité pour la Région de disposer d'un outil capable d'aider les collectivités locales à lutter contre la spéculation financière ?

Durant la campagne régionale de 2010, les candidats de la liste UMP, conduite par Bernadette Malgorn, ne demandaient pas la suppression de l'EPF.

Alors, la majorité régionale était-elle parvenue à convaincre les élus UMP de l'importance de cette structure pour l'équilibre démographique de notre région ? Rien n'est moins sûr lorsqu'on regarde, par exemple, ce qui vient de se passer à la communauté de communes du pays de Châteaulin et du Porzay. La CCPCP a été saisie d'une proposition de la Région Bretagne de créer une nouvelle taxe, afin d'alimenter un fond pour l'établissement public foncier de Bretagne.

« Cette nouvelle taxe est très faible », explique Yves Formentin, secrétaire de la



Châteaulin isolé

La CCPCP a refusé la proposition de la Région. Mais, on ne peut évoquer un clivage droite/gauche classique. La plupart des élus, même de droite, en particulier ceux des petites communes du littoral, savent bien que l'EPF est vital pour le développement de leur centre-bourg.

Mais, les élus UMP « purs et durs », comme le conseiller général du canton et la maire et conseillère régionale de Châteaulin, ont voté contre, cédant au réflexe sarkozyste qui consiste, lorsqu'ils entendent le mot « taxe » à dire non, sans réfléchir aux conséquences de leur refus. 🗳️

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 5/05/2011



Dossier de la semaine

**UE : le PSE
à l'offensive**



Vie de la Fédération

**Conseil régional :
un an déjà**



Interview

**Belgique : comment
sortir de l'impasse?**

Avec Marc Tarabella

Non au gaz de schiste

Sans la mobilisation des partis de gauche, écologistes et des citoyens, le gouvernement aurait accordé des permis d'exploration et d'exploitation des gaz de schiste. Le premier ministre a opéré un virage à 180°, mais la vigilance reste de mise. Car, l'enjeu est d'importance. Le refus de cette nouvelle source d'énergie repose sur la conviction que notre pays a plus à perdre qu'à gagner à développer cette méthode de production de gaz. D'abord, parce que les dégâts sur les paysages et l'environnement seront irréversibles, mais surtout parce que tous les efforts doivent être orientés vers le développement d'énergies renouvelables et propres, et non vers la production de gaz destiné à être brûlé et donc à accroître encore l'effet de serre.

La Bretagne et l'Europe



La Bretagne a toujours été une région européenne. Les votes des Bretons pour le référendum de Maastricht ou le Traité constitutionnel européen de 2005, en attestent.

Mais, cette europhilie ne doit rien au hasard et les étaliens sur la Bretagne et l'Europe ou le montage des projets européens organisés, le 16 avril, contribuent à renforcer l'adhésion des socialistes du Finistère à l'idée européenne.

Il n'existe actuellement que 150 groupes de militants du PSE (City groups) dans toute l'Europe. Sans être le plus important, celui de Brest, qui couvre toute la région du pays de Brest, est l'un des plus actifs. « Si aujourd'hui, l'image de l'Union européenne est plutôt négative, nous devons bien faire comprendre aux électeurs que l'Europe de droite n'est pas éternelle », a indiqué Serge Kermarrec, rapporteur de l'atelier sur le PSE.

Dans l'immédiat, il convient de faire connaître les politiques européennes qui permettent de réaliser des projets concrets dans les territoires, dans le domaine social, l'innovation ou la recherche, sans oublier bien sûr la PAC (Politique agricole commune) qui représente un budget de 600 millions d'euros en Bretagne. « L'Europe se construit aussi au quotidien grâce, notamment, aux jumelages et aux partenariats noués entre les collectivités locales », a souligné François-Marie Cailleau, n'oubliant pas de rappeler que la Bretagne est jumelée avec la Saxe, en Allemagne, le Pays de Galles et la Wielkopolska, en Pologne.

« Cependant, si la Bretagne est une région européenne, qui consomme de manière tout à fait satisfaisante les crédits européens qui lui sont alloués, par le fonds social, en particulier, elle doit mieux le faire savoir », a expliqué Marion Maury, rapporteuse de l'atelier sur le financement des projets. « Malgré de multiples demandes, l'État refuse toujours de confier la gestion de ses fonds à la Région Bretagne », a-t-elle souligné, rappelant que le droit à l'expérimentation est réservé à l'Alsace... seule région UMP de France.

Mais, dès à présent, les collectivités devraient mieux faire connaître le rôle de l'Europe, en particulier en indiquant la participation financière de l'Union pour toutes leurs réalisations.

UE : le PSE à l'offensive

Le 16 avril, le City group de Brest, la Fédération du Finistère du PS et l'Union des élus socialistes et républicains (UESR), ont organisé conjointement une journée « Europe » au Centre des congrès de Mescoat, à Landerneau.



Catherine Trautmann le 16 avril, à Landerneau

Le choix de cette date ne doit rien au hasard. D'une part, parce que la dimension européenne est très présente dans le projet socialiste pour 2012 et, d'autre part, parce que le Parlement européen entame la seconde moitié de son mandat. « Nous commençons déjà à réfléchir à la prochaine campagne européenne », a indiqué Catherine Trautmann, présidente de la délégation socialiste française au Parlement européen, invitée à présenter l'action des socialistes européens et à débattre avec les adhérents du Finistère, durant cette journée.

Car, il est important que les socialistes soient bien informés des enjeux et des mécanismes européens pour pouvoir ensuite aller convaincre les électeurs de la pertinence des orientations des sociaux-démocrates. C'est d'autant plus important que le gouvernement français use et abuse de l'ignorance des citoyens pour faire porter à l'Union Européenne des responsabilités qui ne sont pas les siennes.

Aujourd'hui, l'Europe est à droite. Au Conseil, à l'exception de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal, tous les chefs d'États sont des conservateurs, des libéraux, voire des populistes flirtant avec l'extrême droite.

Il en résulte que la commission, présidée par Manuel Barroso, est également à droite. Et au Parlement, suite aux dernières élections européennes, le PPE est aussi majoritaire.

« Mais c'est pourtant là que nous pouvons faire passer nos idées », souligne Catherine Trautmann. « Car, sur de nombreux sujets, il est possible de trouver des majorités ».

Ainsi, le PSE mène actuellement une grande campagne pour obtenir une taxe sur les transactions financières. « Nous avons déjà recueilli près de 500 000 signatures », se félicite Catherine Trautmann. « Par idéologie, la commission refuse cette possibilité, prétendant qu'une telle taxe doit être mise en œuvre simultanément dans le monde entier. Nous nous disons que l'Europe doit montrer l'exemple et que les autres pays, ensuite, nous rejoindront ».

L'Union Européenne doit avoir le courage de s'engager dans des mesures concrètes et justes, car les salariés ne doivent pas être les seuls à payer le prix d'une crise dont ils ne sont pas responsables.



Andrew Lincoln et François Marc

Autre bataille des sociaux-démocrates européens, la mise en place de la clause sociale, de manière à lutter contre le *dumping social* au sein de l'Union. Même si le terme n'a pas été retenu, encore une fois pour des motifs uniquement idéologiques, le texte voté par le Parlement, le 8 mars, reprend les principales dispositions défendues par le PSE.

Enfin, sur le budget, progressistes et libéraux s'affrontent aussi, durement. Les états de droite refusent de voir ce budget progresser et veulent obliger l'Europe à choisir entre ses différentes politiques : soit la cohésion territoriale, soit la PAC. Or, l'Europe a besoin des deux et surtout d'un budget à la hauteur de ses ambitions pour mettre en place de vraies politiques pour l'ensemble de ses citoyens. 🇪🇺

Conseil régional : un an déjà

Le groupe socialiste et apparentés au Conseil régional, vient de publier un recueil des actions engagées par la Région depuis la réélection de Jean-Yves Le Drian, en mars 2010.

« Ce document rassemble les principaux éléments d'information qui ont marqué la première année de la nouvelle mandature 2010/2014 », explique le président du groupe, Richard Ferrand. « Ce recueil, non exhaustif, restitue la mise en œuvre de nos engagements au service des Bretonnes et des Bretons », insiste l'élu du Centre Bretagne, qui entend bien faire savoir que la majorité régionale est au travail et que les Finistériens y jouent un rôle important.

C'est un exécutif renouvelé à 50 % et rajeuni (40 ans de moyenne d'âge pour



Richard Ferrand et Jean-Yves Le Drian, le 12 septembre à Bolazec

les présidents de commissions) qui a été désigné, dès le mois de mars 2010.

Tout au long de l'année, les engagements de la campagne ont été tenus. On retiendra notamment l'engagement de la Région dans la lutte contre les algues vertes, la définition du pacte électrique breton ou le lancement de la marque Bretagne.

Promise également pendant la campagne la « Nouvelle alliance » entre la Bretagne et son agriculture sera bientôt une réalité. Grâce au Tro Breizh engagé par le vice-président Michel Morin, ses contours ont été définis par les agriculteurs, les responsables associatifs et les citoyens.

Autre engagement fort de la liste « Bretagne à gauche, Bretagne pour tous », la ligne à grande vitesse fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'exécutif régional de manière à ce que Brest et Quimper soient, le plus rapidement possible, placés à trois heures de Paris. 🇫🇷

En savoir plus : <http://www.groupe-ps-bretagne.org/>

Interview

Belgique : comment sortir de l'impasse ?

Avec Marc Tarabella

La semaine passée, la Belgique commémorait une année sans gouvernement. « Une situation bien déplaisante, car cela nous empêche de mener des réformes de fonds, socialement ou économiquement », estime Marc Tarabella, député européen socialiste Belge.

Cap Finistère : Sur quels points buttent les négociations ?

Marc Tarabella : La Flandre veut une réforme profonde de l'État avec plus de pouvoirs pour les régions. Les francophones, sans être demandeurs, ne sont pas contre l'idée mais pas à n'importe quel prix. Le Parti Nationaliste, NVA, pèse de tout son poids dans ces négociations et dans le blocage de celles-ci. En effet, le NVA a mis comme condition à la composition la réforme de l'État : « Pas de réforme = pas de gouvernement ». Cela complique la tâche. Ce n'est pas la

première réforme que nous opérons mais c'est la première fois que la création d'un gouvernement dépend de celle-ci.

Cap Finistère : Pourquoi les négociations échouent-elles ?

Marc Tarabella : D'une part parce que les revendications de la NVA sont à chaque tour de table plus prononcées. Ils voudraient les pleins pouvoirs aux régions et plus grand chose à l'état fédéral. Ils voudraient aussi remettre en cause le principe de solidarité entre les régions et vider l'autorité nationale de son essence.

L'article premier de la charte du NVA mentionne l'indépendance de la Flandre et la fin de la Belgique. Il est donc aussi difficile que paradoxal de négocier autour d'une table à propos de l'avenir du pays. Ce parti se nourrit de chaque échec des négociations, en se dégageant de toute responsabilité quant à ce fiasco. Cependant, il représente 30% des votes flamands. Et même si dans ces 30%, seuls 8% sont séparatistes, il est important que la démocratie soit respectée et que

chacun soit entendu.

Mais, la donne est en train de changer, car même en Flandre, les politiques des autres partis se lassent de cette non-prise de décisions de la NVA et de son manque de souplesse. En Flandre aussi, les citoyens veulent des réponses concrètes pour sortir de la crise, et elles ne viennent pas du rejet des voisins du sud.

Cap Finistère : Comment sortir de l'impasse ?

Marc Tarabella : Il existe deux solutions : soit, le Parti Nationaliste accepte de mettre de l'eau dans son vin, acceptant une régionalisation plus importante mais, reportant à plus tard, ses rêves/fantasmes d'un État flamand indépendant de la Belgique. Soit, les autres partis flamands s'accordent et nous faisons un gouvernement sans eux, tout en prenant le risque qu'à la prochaine élection, le débat soit plus populiste que jamais et que la NVA fasse non pas 30 mais 50%. 🇫🇷



Agenda

19 mai

17 h 00 - 22 h 00 : Vote sur le projet en sections.

20 mai

18 h 30 : Convention fédérale sur le projet, à Briec.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428

N° 908 - Vendredi 6 mai 2011

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

10 mai 1981 - 10 mai 2011

La section du Relecq-Kerhuon organise, le 10 mai, une soirée commémorative à la salle municipale du Boulodrome, à Kergleuz, dès 20 h 00.

Privatisation de la Marine



Le 22 février dernier, Gilbert Le Bris a attiré l'attention du ministre de la Défense sur un accord conclu entre la Marine Nationale et la société V-navy, dont l'objet était d'armer deux navires de ravitaillement offshore. Le contrat porte sur le fait d'armer deux navires de ravitaillement offshore sous des pavillons de facilité, l'un sous pavillon britannique, l'autre sous pavillon italien, à des fins d'entraînement des forces navales françaises et de formation des marins de la Marine Nationale.

Alors que la Cour des comptes préconise, dans un rapport sur les coûts et bénéfices, « un meilleur encadrement des externalisations en matière de défense » et « invite à la prudence », il semble que soit admis que les marins recrutés embarquent sous pavillon étranger avec un statut d'indépendant, s'agissant de plus d'une tâche liée à la Marine Nationale et donc à une certaine confidentialité de la défense. « Je trouve ce principe inacceptable, car ces marins vont travailler pour la Marine Nationale alors même qu'ils n'auront pas de véritables statuts sociaux conformément à la réglementation en vigueur dans notre pays. De plus, défendant une politique maritime française soucieuse de l'emploi de ses marins et de la préservation de leurs droits sociaux, il est difficile d'admettre que ces navires ne soient pas immatriculés sous pavillon français », s'est indigné le député.

Pour le ministre, cette privatisation de l'entraînement des marins se justifie par la nécessité de pouvoir projeter le maximum d'hommes sur les théâtres d'opérations extérieurs.

Justice fiscale

Au nom du groupe socialiste au sénat, François Marc a défendu une proposition de loi destinée à améliorer la justice fiscale, à restreindre le « mitage » de l'impôt sur les sociétés et à favoriser l'investissement.

Aujourd'hui, en France, la fiscalité des entreprises est fondamentalement injuste. Le taux légal en vigueur sur les sociétés (IS) est de 33,33%. Mais, ce taux cache une très grande inégalité entre les entreprises. Grâce à l'optimisation fiscale, les grands groupes tirent le meilleur parti des multiples dispositifs dérogatoires et de bénéficier d'un taux effectif d'IS particulièrement bas, voire à échapper intégralement à l'impôt. Ainsi, les entreprises du CAC 40 parviennent ainsi à bénéficier d'un taux 2,3 fois moins élevé que les PME.

Parmi les pays de l'OCDE, la France est championne du « mitage ». Depuis 2002 et, surtout depuis 2007, de nombreux dispositifs fiscaux ont été créés. La loi de finances 2011 en compte 293 ! Selon la Cour des comptes, cela représente un manque à gagner pour l'État de 172 milliards d'euros. « Une telle dérive est insoutenable pour nos finances publiques », estime François Marc.

« Afin d'introduire au plus vite un dispositif plus égalitaire pour toutes les entreprises, notre proposition de loi entend limiter le « mitage » de l'assiette de l'IS, rétablir la justice fiscale entre entreprises et favoriser le réinvestissement des profits au sein de l'entreprise ».

En bénéficiant d'un taux effectif d'IS de 8%, les sociétés du CAC 40 ont pu s'exonérer de 66,3 milliards d'euros en 2009. Moins d'impôt sur les bénéfices, c'est davantage de dividendes pour l'enrichissement des actionnaires. Le capitalisme financier sort grand gagnant du processus redistributif à la française.

La proposition de loi vise donc à demander aux sociétés du CAC 40 de payer au moins la moitié de ce qu'elles sont censées devoir au fisc, soit selon les estimations, une rentrée fiscale d'au moins 10 milliards d'euros.

7 sur 7



Une centaine d'adhérents s'était donné rendez-vous à Bannalec, le samedi 23 avril, pour l'Assemblée générale des socialistes de la 8^e circonscription. Au menu, un ordre du jour dense : bilan des cantonales, présentation du projet du PS baptisé « Le changement », débat de politique générale, élections 2012...

« Aux côtés de Louis Le Pensec et de Gilbert Le Bris, j'ai eu le plaisir de présenter nos nouveaux élus au département », indique Michel Loussouarn, délégué de la circonscription qui signale que les socialistes y réalisent le « Grand Chelem ».

Outre, Michel Loussouarn à Rosporden, Guy Le Sergent à Bannalec, Marie-Isabelle Doussal à Arzano et Nicole Ziegler à Concarneau ont rejoint Michaël Quernez, Claude Jaffré et Joël Derrien sur les bancs de la majorité. Sept conseillers généraux socialistes sur les sept cantons que compte la 8^e circonscription ! « Cette joie ne nous fait pourtant pas oublier la montée du FN et surtout l'abstention. Nous savons tous que le chemin est long jusqu'en 2012 pour reconquérir véritablement les cœurs de nos concitoyens », a insisté le délégué de la circonscription.

Annonces légales & judiciaires

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 26 avril 2011, il a été constitué une société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques suivent :

Dénomination :

EURL FANOULLÈRE.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Capital : 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraire.

Siège social : Kerspernen - 29450 COMMANA.

Objet : L'activité de transport public routier de marchandises et de service de transport de marchandises pour le compte d'autrui ;

La location de véhicules avec conducteur pour le transport routier de marchandises, le négoce de tous produits agro-alimentaires.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce.

Gérant : Monsieur Dominique FANOULLÈRE demeurant Kerspernen - 29450 COMMANA.

Immatriculation au Registre du commerce : BREST.

Pour avis.